Image not found or type unknown

Airbus reload classification

Par **Jéjé13**, le **17/12/2023** à **23:08**

Bonjour,

Je travaille chez Airbus hélicoptère, j'étais classé 335 (classification Airbus avant 2024). Suite à reload, une nouvelle classification a était effectué. Maintenant je suis classé niveau 7. Alors que ma classifications 335 à était classé niveau 9. Mon chef justifie cela par des manques qu'il a lui même exigé. Comment puis-je faire valoir mon droit à être niveau 9 comme je l'étais avec mes 335 points. Merci à tous

Par **miyako**, le **18/12/2023** à **10:08**

Bonjour,

Il faut prendre contacte avec un représentant du personnel et voir le dossier entièrement .

C'est un grande entreprise qui a des reprèsentants du personnel qui peuvent intervenir selon le dossier ..

cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés